

Communiqué de presse - 16 octobre 2020

## **17 octobre 1961 : Le Département fait l'acquisition d'une fresque et poursuit son engagement en faveur de la reconnaissance officielle des crimes de la décolonisation.**

**A l'occasion du 59ème anniversaire des événements du 17 octobre 1961, le Département de la Seine-Saint-Denis a fait l'acquisition d'une nouvelle œuvre artistique racontant les événements ayant causé la mort de dizaines de personnes manifestant pacifiquement pour la décolonisation de l'Algérie. Une oeuvre réalisée par les soeurs Chevalme, artistes vivant et travaillant en Seine-Saint-Denis.**



Le Département fait l'acquisition d'une fresque réalisée par les sœurs Chevalme, produite à partir d'archives photographiques et filmographiques. Cette fresque évoque la manifestation mais aussi les scènes de rafles par la police. On aperçoit aussi les corps, jetés à la Seine, des manifestant.e.s assassiné.e.s sur ordre du préfet de police Maurice Papon. Cette oeuvre, qui donne à voir les événements du 17 octobre 1961, sera un support culturel et pédagogique utile pour les collégien.nes et lycéen.nes de notre Département.

Profondément marqué par la Guerre d'Algérie et par ces événements qui ont à jamais meurtri son territoire, le Département de la Seine-Saint-Denis, avec l'acquisition de cette oeuvre continue de prendre toute sa part au devoir de mémoire. Le Département est le premier à avoir engagé un cycle de commémorations durables du 17 octobre 1961, avec l'inauguration dès 2018 d'une fresque, réalisée par l'artiste Joachim Romain, le long du Canal Saint-Denis, représentant notamment la jeune militante assassinée Fatima Beddar.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et sociale, où le secteur culturel subit des restrictions qui rendent l'avenir de nombreux.euses acteurs et actrices incertain, l'acquisition de cette oeuvre intervient aussi comme un soutien aux artistes du territoire de la Seine-Saint-Denis.

*“Cette acquisition départementale s’ajoute à un cycle entamé depuis 2018 pour la commémoration des événements du 17 octobre 1961. Une nécessité et un devoir pour reconnaître ces événements qui, bien que dramatiques, sont eux aussi constitutifs de notre mémoire collective. Depuis plusieurs années, je demande que l’Etat instaure chaque 17 octobre, une journée nationale en commémoration de la guerre d’Algérie et des crimes de la décolonisation, afin de reconnaître et d’assumer – enfin – cette sombre page de notre histoire française.”*

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

### **Contact presse**

Caroline Gomez - cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74